



SAGE HUISNE

FICHE D'IDENTITÉ

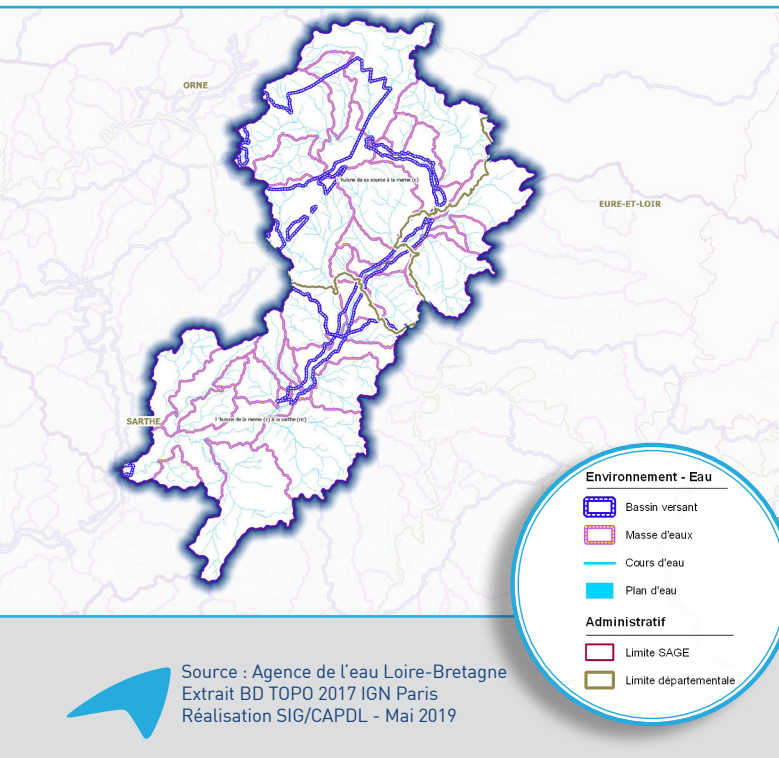
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

Territoire à cheval entre la Sarthe (72), l'Orne (61) et l'Eure-et-Loir (28), 1 850 km de cours d'eau.

Présidence	Michel ODEAU
Portage	Syndicat du Bassin de la Sarthe
Elu Chambre d'agriculture	Catherine SCHAEPELYNCK
Conseiller Chambre d'agriculture	Marion MOINEAU

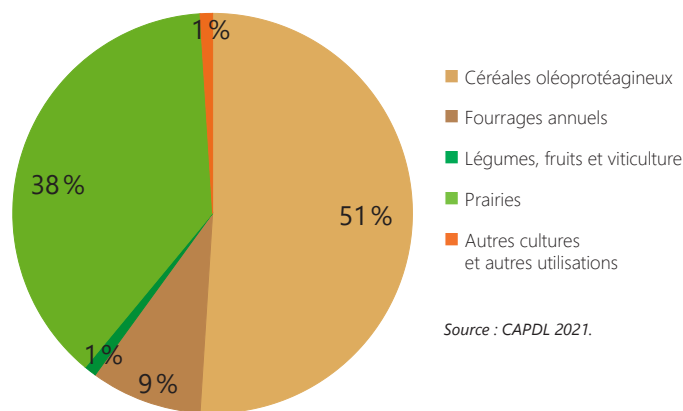
EAU

- 31 zones hydrographiques.
- 30 masses d'eau superficielles.
- 7 masses d'eau souterraines.
- 1 captage Grenelle : Petites Ganches (72).

AGRICULTURE

- 2 286 exploitations agricoles.
- Pour des années plutôt sèches (2003, 2004, 2005, 2006, 2009, 2010 et 2011...), les volumes de prélèvements atteignent environ 7 millions de m³/an en moyenne. À l'inverse pour des années particulièrement pluvieuses (type 2000 ou 2007), les prélèvements sont d'environ 2 à 3 millions de m³/an.
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 (sur le territoire 72) :
 - 1 million de m³ d'eau de surface,
 - 6,8 millions de m³ d'eau souterraine.

OCCUPATION DES SOLS



2396
km²

78%
de terres agricoles

154
communes concernées,
soit environ 185 000 habitants



SAGE HUISNE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

CT de 2020 clos en 2022. Nouveau CT prévu pour 2023.

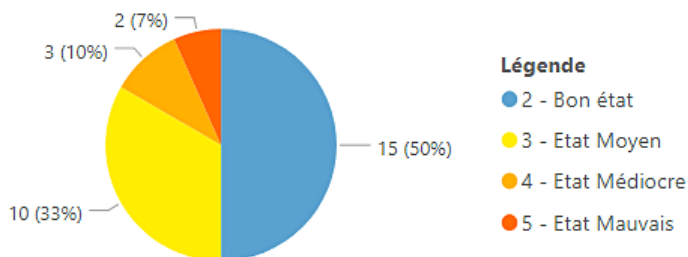
Les captages prioritaires sarthois sont rattachés au CT Sarthe Médiane.

(Données : Etat des lieux du SDAGE).

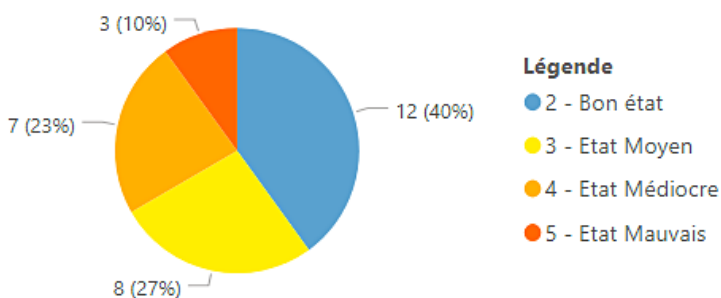
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

12 masses d'eau « cours d'eau » du SAGE sont en bon état écologique (sur 30). Entre 2013 et 2017, la situation « s'est dégradée » : les masses d'eau atteignant un bon état écologique ont diminué (50 à 40 %) et celles en mauvais état ont augmenté (7 à 10 %). Ce phénomène s'explique en partie par un accroissement des connaissances sur certaines masses d'eau.

État écologique 2013



État écologique 2017



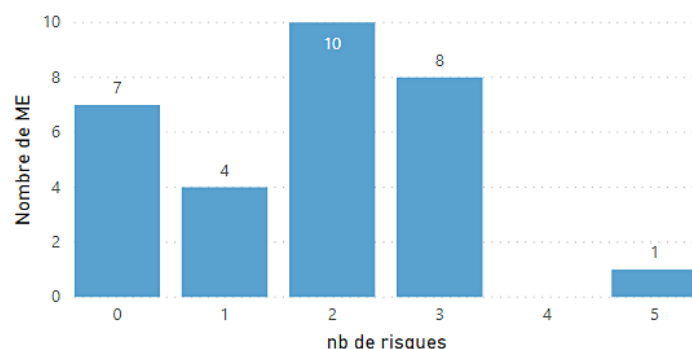
PRESSIONS

7 masses d'eau ne sont concernées par aucune pression. Les pressions morphologie et pollution diffuse sont les plus présentes dans ce SAGE.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



40%

des masses d'eau en bon état écologique en 2017

53%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



SAGE HUISNE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Loire
Egalité
Féminité



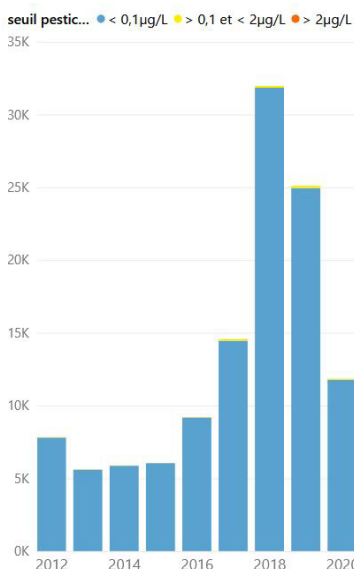
Mai 2023

QUALITÉ DE L'EAU

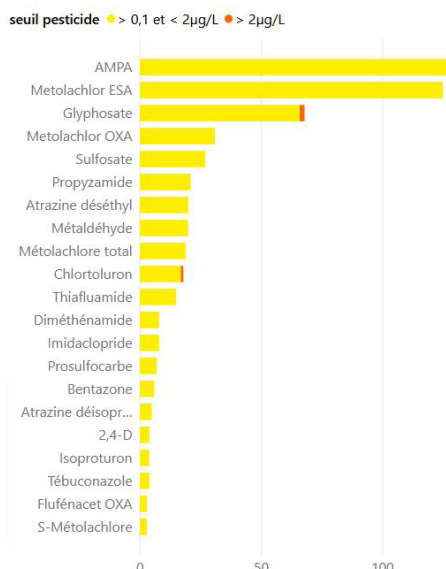
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (55 %). On retrouve ensuite des herbicides (37 %) et des molluscicides (4 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



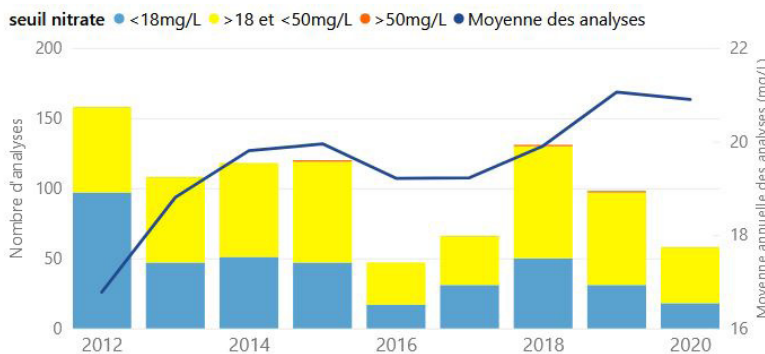
NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

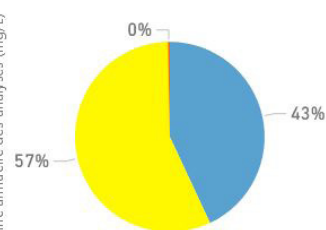
43 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



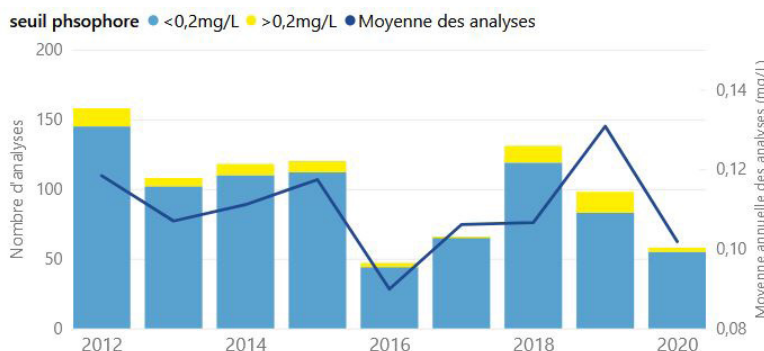
PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

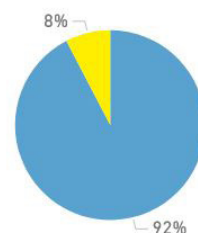
92 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





SAGE HUISNE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Loire
Egalité
Territoires



Mai 2023

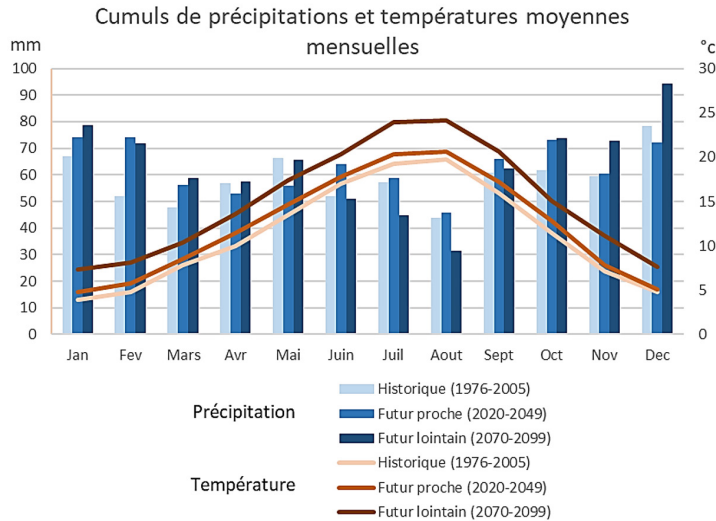
ENJEUX MAJORITAIRES

- **Lutte contre l'érosion :**
 - amélioration des connaissances,
 - agir sur les pratiques, les systèmes agricoles et le bocage.
- **Atteindre/maintenir le bon état des milieux aquatiques :**
 - agir sur les têtes de bassins versants,
 - protection des zones humides,
 - limitation des plans d'eau et amélioration de la continuité écologique.
- **Optimiser quantitativement la ressource en eau :**
 - gestion de la ressource en eau,
 - sécurisation de l'alimentation en eau potable,
 - conciliation des différents usages autres que l'alimentation en eau potable.
- **Réduction des pollutions diffuses :**
 - réduire l'usage des pesticides,
 - accompagner le non-usage des pesticides par les collectivités locales,
 - protection des captages d'alimentation en eau potable.
- **Lutte contre les inondations.**

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Interdiction de destruction des zones humides :**
 - impact potentiel sur la création de réserves de substitution en zone humide,
 - impact potentiel sur la création de réserves colinéaires.
- **Limitation de la création de nouveaux plans d'eau :**
 - ne concerne ni les retenues de substitutions, ni les plans d'eau utilisés pour l'irrigation et/ou l'abreuvement du bétail, ni les étangs de pisciculture et d'aquaculture à vocation professionnelle.
- **Encadrement de la réalisation d'ouvrages dans les zones d'expansion de crues :**
 - impact potentiel sur la création de bâtiments et création de stockage.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO₂ qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 2 mm

Futur proche

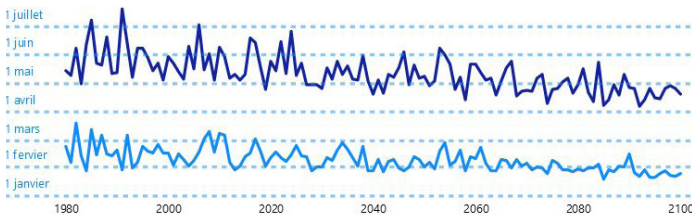
- 36 mm

Futur lointain

PRAIRIE

Date de début de pousse et de fauche

■ Début de pousse (200DJ) ● Accès parcelle (950DJ+5j sans pluie)



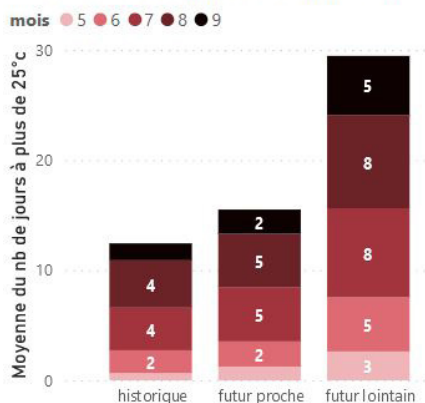
Accélération de la pousse de l'herbe :

- démarrage plus précoce de la pousse de l'herbe,
- date de fauche printanière avancée.

Augmentation de la pousse de l'herbe :

- pic de production au printemps plus important et rebond de pousse à l'automne.

Stress thermique 25°C (mai -> sept)



Pousse estivale ralentie, voire stoppée :

- augmentation du nombre de jours sans pousse de Raygras,
- dégradation du bilan hydrique en été.

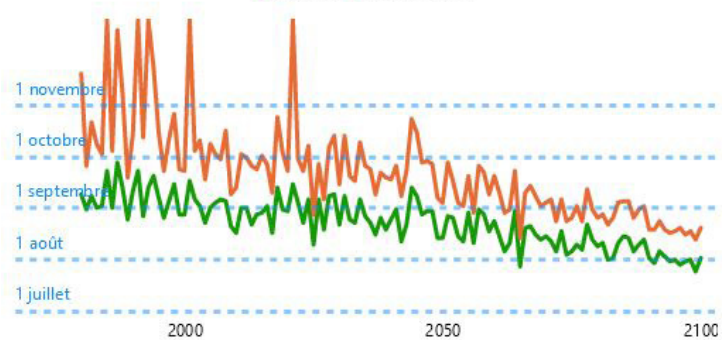
Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

MAÏS

Récolte du maïs

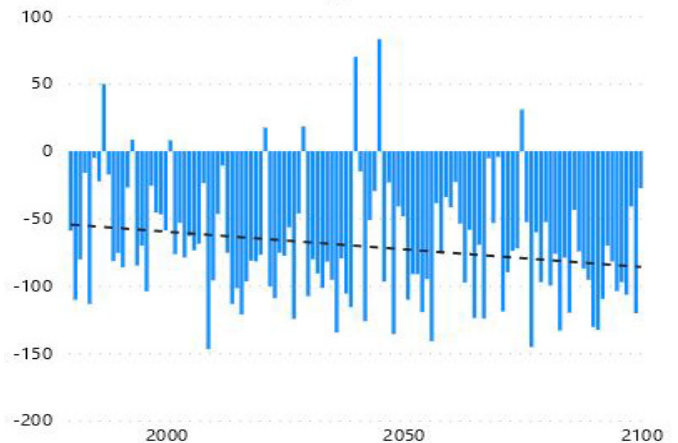
● ensilage ● récolte grain



Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

